

## INFORMATION AUX FAMILLES

### COVID 19

#### Extrait du protocole

##### **Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.**

Ils veillent au respect des gestes barrières dans l'espace public (maintien des distances) et doivent porter un masque pour accompagner les enfants à l'école.

Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille et à prévenir la directrice de l'école.

##### **Les personnels enseignants et agents communaux.**

Tous les adultes portent un masque en présence des élèves, en tous lieux.

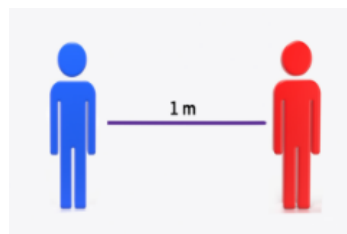
Ils veillent au lavage régulier des mains et les enseignants informent les élèves sur les gestes barrière.

##### **Les locaux**

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour, une ventilation des locaux est assurée au minimum 3 fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.



Le protocole est disponible en intégralité à l'adresse suivante:

<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258.pdf>